



# Assemblée générale

Distr. générale  
24 juillet 2023  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-dix-huitième session

Point 19 g) de l'ordre du jour provisoire\*

### Développement durable : l'éducation au service du développement durable

## L'éducation au service du développement durable dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

### Note du Secrétaire général

En application de la résolution [76/209](#) de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a l'honneur de communiquer ci-joint le texte du rapport établi par la Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

---

\* [A/78/150](#).



## **Rapport de la Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur l'éducation au service du développement durable dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030**

### *Résumé*

La contribution de l'éducation au développement durable (EDD) à un enseignement de qualité et à l'apprentissage tout au long de la vie en tant que pilier de la réalisation du développement durable est de plus en plus reconnue par la communauté internationale et les parties prenantes dans les pays et les communautés locales.

Comme l'a demandé l'Assemblée générale dans sa résolution [76/209](#), le présent document donne une vue d'ensemble de l'application de l'EDD dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en mettant l'accent sur la mise en œuvre du cadre intitulé « L'éducation en vue du développement durable : vers la réalisation des objectifs de développement durable » (L'EDD pour 2030), dont l'Assemblée a pris acte dans sa résolution [74/223](#). Il présente également un compte rendu des documents finaux liés à l'EDD adoptés lors du Sommet sur la transformation de l'éducation, ainsi que des conclusions des consultations tenues avec les États Membres, les principales parties prenantes et les entités des Nations Unies.

## I. Introduction

1. La communauté internationale considère que l'EDD fait partie intégrante d'un enseignement de qualité et est un facteur clé du développement durable. L'EDD donne aux apprenantes et apprenants les moyens de se doter des connaissances, des compétences, des valeurs et des attitudes nécessaires pour prendre des décisions éclairées et agir de manière responsable en faveur de l'intégrité environnementale, de la viabilité économique et d'une société juste. C'est un processus d'apprentissage permanent qui fait partie intégrante d'un enseignement de qualité. L'EDD est holistique et induit des changements ; elle s'étend aux contenus et aux résultats de l'apprentissage, à la pédagogie et à l'environnement éducatif. Elle renforce les dimensions cognitive, sociale, émotionnelle et comportementale de l'apprentissage et favorise la transformation individuelle et sociale.

2. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) est l'organisme des Nations Unies chef de file en matière d'EDD depuis le début de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014). Le Programme d'action global pour l'éducation en vue du développement durable comme moyen d'assurer le suivi de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable après 2014 (2015-2019), dont l'Assemblée générale a pris acte dans ses résolutions [69/211](#) et [70/209](#), visait à intensifier l'action en matière d'EDD. Dans sa résolution [72/222](#), adoptée en 2017, l'Assemblée a réaffirmé le rôle joué par l'UNESCO à titre d'organisme chef de file pour l'EDD et a considéré que l'EDD faisait partie intégrante de l'objectif de développement durable relatif à l'enseignement de qualité et qu'elle était un catalyseur essentiel de tous les autres objectifs de développement durable. En 2019, dans sa résolution [74/223](#), l'Assemblée a pris note du nouveau cadre mondial intitulé « L'éducation en vue du développement durable : vers la réalisation des objectifs de développement durable » (L'EDD pour 2030) et lui a donné plus de poids en encourageant les pays à multiplier les initiatives en matière d'EDD. En outre, dans sa résolution [76/209](#), elle a pris note de la Déclaration de Berlin sur l'éducation au développement durable, adoptée en 2021, et s'est réjouie que la communauté internationale voie de plus en plus dans l'EDD une composante de tout enseignement de qualité et de la formation permanente.

3. Le présent document a été établi comme suite à la résolution [76/209](#) de l'Assemblée générale, dans laquelle celle-ci a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-dix-huitième session, un rapport sur l'application de la résolution sur l'éducation au service du développement durable dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. On y dresse un bilan de cette mise en œuvre par rapport au cadre de l'EDD pour 2030 et fait un compte rendu des documents finaux liés à l'EDD adoptés au Sommet sur la transformation de l'éducation, qui s'est tenu en 2022.

4. Considérant que l'EDD fait partie intégrante de l'agenda Éducation 2030, on met en évidence, dans le présent rapport, la mission confiée à l'UNESCO s'agissant de diriger et de coordonner ce programme, par l'intermédiaire du Mécanisme mondial de coopération dans le domaine de l'éducation, et fait le point sur les faits nouveaux intervenus depuis la fin de 2021.

## **II. Prise en compte de l'EDD dans le cadre de l'objectif de développement durable n° 4**

### **A. Renforcement de la coordination en vue de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 4 : le Comité directeur de haut niveau Objectif de développement durable n° 4**

5. L'action menée par l'UNESCO en matière d'EDD s'inscrit dans le cadre du mandat plus large de l'Organisation lié à l'objectif de développement durable n° 4. L'UNESCO a fait porter ses efforts essentiellement sur le renforcement de la coordination en vue de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 4 par l'intermédiaire du Mécanisme mondial de coopération dans le domaine de l'éducation.

6. En tant qu'organe suprême en matière d'éducation au niveau mondial se trouvant au cœur du Mécanisme, le Comité directeur de haut niveau Objectif de développement durable n° 4 a assumé la direction du renforcement de la coordination entre les États Membres de l'ONU et les partenaires pour accélérer les progrès vers la réalisation de cet objectif de développement durable, notamment dans le contexte du Sommet sur la transformation de l'éducation et des mesures prises pour y donner suite.

7. Après son institution lors du débat de haut niveau de la Réunion mondiale sur l'éducation qui s'est tenue en 2021, le Comité directeur s'est réuni pour la première fois en février 2022 et s'est mis d'accord sur quatre domaines d'action thématiques pour 2022-2023 :

- des écoles inclusives, équitables, sûres et saines (piste d'action n° 1) ;
- l'apprentissage et les compétences pour vivre, travailler et promouvoir un développement durable (piste d'action n° 2) ;
- les enseignants, l'enseignement et la profession enseignante (piste d'action n° 3) ;
- l'apprentissage et la transformation numériques (piste d'action n° 4).

8. La promotion et l'accélération des progrès en matière d'EDD sont au cœur du deuxième domaine d'action thématique. Les travaux du Comité directeur dans les trois domaines d'activité dans lesquels il œuvre, à savoir les politiques fondées sur des données probantes (domaine d'activité n° 1), les données et le suivi (domaine d'activité n° 2) et le financement de l'éducation (domaine d'activité n° 3), y contribuent.

9. Les domaines d'action thématiques du Comité directeur ont servi à définir les pistes d'action thématiques du Sommet sur la transformation de l'éducation, qui avait été convoqué par le Secrétaire général dans le cadre de Notre Programme commun afin d'élever l'éducation au rang de priorité dans les programmes politiques mondiaux et nationaux et qui a eu lieu en septembre 2022.

10. À l'occasion du pré-sommet sur la transformation de l'éducation, le Comité directeur a lancé un appel urgent à l'action, soulignant le caractère central de l'EDD, et exhorté tous les chefs d'État ou de gouvernement à transformer l'éducation, notamment grâce à l'adoption de mesures décisives visant à permettre aux jeunes de d'acquérir des compétences, de se recycler et de se doter des moyens d'agir, en vue de bâtir des sociétés vertes et d'assurer la durabilité de la planète.

11. Compte tenu du mandat unique qui est le sien, le Comité directeur a été chargé de veiller à ce qu'il soit effectivement donné suite au Sommet sur la transformation

de l'éducation en s'appuyant sur la mobilisation commune et sur l'élan que celui-ci avait suscités en faveur de ce domaine.

12. Conformément aux décisions prises lors de la réunion du groupe des leaders du Comité directeur, qui s'est tenue en décembre 2022, et au plan d'action ciblé créé en vue de leur mise en œuvre, le Comité directeur concevra un tableau de bord des mesures et engagements pris par les pays afin de suivre les progrès accomplis par rapport aux engagements nationaux annoncés dans le cadre du Sommet. Le tableau de bord permettra notamment de mesurer les progrès faits en matière d'éducation aux changements climatiques et d'éducation verte et de renforcer l'obligation de rendre compte des résultats obtenus au niveau national.

13. Le tableau de bord se trouvera sur la plateforme de connaissances consacrée à l'objectif de développement durable n° 4, que le Comité directeur a décidé de mettre en place ; il s'agira d'un guichet unique permettant d'accéder aux ressources, aux bonnes pratiques et aux recherches en matière d'éducation dans le monde entier, ainsi qu'aux nouvelles et informations à propos des moments clés qui concernent l'éducation et qui se déroulent au niveau mondial. La plateforme de connaissances servira d'outil unique pour la promotion des échanges et de l'apprentissage par les pairs, notamment dans le domaine de l'EDD.

14. Afin de mesurer la transformation de l'éducation au niveau national, le Comité directeur a également décidé d'ajouter un nouvel indicateur relatif à l'éducation verte au cadre de référence existant pour l'objectif de développement durable n° 4 ; le comité technique du Comité directeur sur les données et le suivi est en train d'élaborer la méthode à suivre concernant cet indicateur, en coopération avec le Groupe de coopération technique sur les indicateurs de l'objectif de développement durable n° 4. Les pays seront encouragés à fixer des objectifs nationaux pour 2025 et 2030.

## **B. Transformation de l'éducation : un partenariat pour une éducation verte visant à préparer chaque apprenant et apprenante aux changements climatiques**

15. Il est ressorti du Sommet sur la transformation de l'éducation, qui s'est tenu à New York en 2022, qu'il fallait effectivement transformer l'éducation pour faire face à la crise climatique et environnementale mondiale et promouvoir la durabilité. Sous la direction de la Colombie et du Japon, et avec la contribution de l'UNESCO et de l'Organisation internationale du Travail (OIT), de l'Union internationale des télécommunications, de la Commission économique pour l'Europe, du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), du secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de l'Université des Nations Unies, de World Skills International et du groupe d'organisations non gouvernementales de jeunes (connu sous le nom de YOUNGO), les débats ont porté sur l'EDD, composante transversale porteuse de changements de la piste d'action thématique n° 2 sur l'apprentissage et les compétences pour vivre, travailler et promouvoir le développement durable.

16. S'appuyant sur une approche holistique de l'apprentissage et sur les connaissances et pratiques en matière d'EDD amassées pour faire face au problème mondial complexe que sont les changements climatiques, le Partenariat pour une éducation plus verte a été lancé pour intensifier le rôle de l'éducation dans la lutte contre les changements climatiques et promouvoir le développement durable dans les pays grâce à une action forte, coordonnée et globale. L'EDD est un cadre conceptuel permettant d'appréhender les liens qui existent entre les changements climatiques et d'autres questions de durabilité, notamment en matière d'alimentation, d'énergie, de biodiversité ou de justice, et de favoriser la pensée systémique, l'une des compétences

essentielles à la promotion de la durabilité. Suivant une approche institutionnelle globale fondée sur l'apprentissage tout au long de la vie, le Partenariat fixe des objectifs pour 2030 structurés autour de quatre piliers d'action.

a) **Pilier n° 1 : des écoles vertes.** Le pilier n° 1 porte sur le besoin de garantir une approche institutionnelle globale, notamment en favorisant un enseignement et un apprentissage verts, des installations et des activités scolaires adaptées aux changements climatiques, une gouvernance inclusive et la mobilisation de la population. De la petite enfance à l'éducation des adultes, les parties prenantes devraient veiller à ce que toutes les écoles obtiennent l'accréditation « école verte », y compris les établissements de formation du personnel enseignant et les établissements d'enseignement supérieur. Une école verte est un établissement d'enseignement qui s'attache à promouvoir les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes associées aux dimensions sociale, économique, culturelle et environnementale de la durabilité en suivant une approche globale dans tous les domaines : l'enseignement et l'apprentissage, les installations et les activités, ainsi que la gouvernance scolaire et les partenariats avec la communauté ;

b) **Pilier n° 2 : des programmes scolaires verts.** Le pilier n° 2 porte sur le besoin de garantir un contenu d'apprentissage et une pédagogie pertinents de qualité en matière d'éducation aux changements climatiques. Des mesures en ce sens permettront de veiller à ce que les questions de l'atténuation et de l'adaptation aux changements climatiques soient abordées dans les programmes scolaires, dans les pratiques d'enseignement et d'apprentissage aux niveaux pré-primaire, primaire, secondaire et supérieur ainsi que dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels, et dans la formation professionnelle sur le lieu de travail, le matériel pédagogique et l'évaluation ;

c) **Pilier n° 3 : une formation des enseignants et des systèmes éducatifs verts.** Le pilier n° 3 témoigne du besoin de renforcement des politiques, de la planification, du financement et de la mise en œuvre. Pour agir à cet égard, il faut prendre des mesures adéquates visant à renforcer les systèmes éducatifs et à les adapter aux changements climatiques et veiller à ce que le personnel enseignant et les responsables politiques soient formés aux techniques d'intégration des changements climatiques et de la durabilité dans l'enseignement et l'apprentissage. La formation initiale et continue devrait être assurée à tous les niveaux, de la petite enfance à l'enseignement supérieur en passant par l'enseignement primaire et secondaire. Des cours devraient également être dispensés au personnel d'éducation et de formation dans des domaines connexes tels que l'environnement, l'énergie et l'agriculture, afin de favoriser l'acquisition des compétences nécessaires à la transition verte ;

d) **Pilier n° 4 : des communautés vertes.** Le pilier n° 4 porte sur le besoin de développer une résilience aux changements climatiques grâce à la formation permanente. Pour ce faire, il faut mobiliser les communautés en intégrant l'éducation climatique dans l'apprentissage tout au long de la vie, en particulier par l'intermédiaire de centres d'apprentissage communautaires et de villes apprenantes. Les jeunes et les adultes se voient proposer des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, notamment lors de la transition entre l'école et la vie professionnelle, en dehors du système d'enseignement formel, afin de leur permettre d'acquérir les compétences, les attitudes et les comportements nécessaires pour lutter contre les changements climatiques et la dégradation de l'environnement.

17. Le Partenariat pour une éducation plus verte est un mécanisme visant à accélérer et à améliorer l'éducation aux changements climatiques grâce à une meilleure coordination et à une meilleure collaboration, à la gestion des connaissances et à la recherche, ainsi qu'à des activités de sensibilisation, de communication et de suivi. Actuellement, plus de 800 organisations partenaires et 70 États Membres se sont

engagés à contribuer à au moins l'un des quatre piliers d'action. Pour chacun des piliers, des plans de travail conjoints seront élaborés, l'objectif étant de faire le lien entre les besoins des États Membres en matière d'éducation verte et le soutien technique que les parties prenantes peuvent apporter, de créer une communauté de pratique, d'établir un état de référence et de suivre les progrès accomplis, d'accroître les capacités des responsables politiques, des éducateurs ainsi que des apprenants, et de renforcer les investissements en faveur de l'EDD, notamment grâce à des synergies intersectorielles avec le financement en faveur de la lutte contre les changements climatiques. Le Partenariat pour une éducation plus verte travaillera en étroite collaboration avec les Émirats arabes unis, durant leur présidence de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, pour veiller à ce que le rôle de l'éducation soit mis à l'honneur lors de la Conférence prévue en décembre 2023. À cette fin, il collaborera à la création d'un pavillon dédié à l'éducation, qui sera accueilli par le Ministère de l'éducation des Émirats arabes unis, et organisera avec lui une manifestation de haut niveau conjointe sur l'éducation verte.

18. La création d'un fonds d'affectation spéciale multipartenaires des Nations Unies est en cours ; ce fonds servira à financer le Partenariat tout en en garantissant la mise en œuvre synergique et coordonnée par l'ensemble du système des Nations Unies au niveau des pays. L'UNESCO, le PNUE et le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques travaillent ensemble à l'établissement du fonds, et plusieurs « champions de la première heure » ont manifesté un certain intérêt. L'un des principaux objectifs du fonds sera de veiller à ce qu'une partie du financement de la lutte contre les changements climatiques soit canalisée vers les systèmes éducatifs, afin que le potentiel de l'éducation soit pleinement exploité en faveur de l'adaptation aux changements climatiques, de leur atténuation et du développement durable.

19. Le Partenariat pour une éducation plus verte s'appuiera également sur la mobilisation des jeunes qui a marqué le Sommet sur la transformation de l'éducation.

### **III. Examen de la mise en œuvre de l'EDD**

20. De nombreux progrès ont été accomplis dans le monde entier s'agissant de promouvoir la transition écologique dans l'éducation, mais une approche plus systématique et ciblée est nécessaire. L'EDD pour 2030 sert de point de référence aux pouvoirs publics, aux acteurs de l'éducation, à la société civile et aux apprenants et apprenantes de tous âges pour réorienter les objectifs de l'apprentissage dans le but de transformer la société.

#### **A. Coordination mondiale du cadre « L'EDD pour 2030 »**

21. Le lancement officiel du cadre « L'EDD pour 2030 » a eu lieu lors de la quatrième Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable, qui s'est tenue virtuellement à Berlin en 2021 et a été organisée par l'UNESCO en coopération avec le Ministère fédéral allemand de l'éducation et de la recherche et avec la Commission allemande pour l'UNESCO, en tant que partenaires consultatifs. À la fin de la Conférence, les participants ont adopté la Déclaration de Berlin sur l'éducation au développement durable, dans laquelle ils se sont engagés à faire de l'action environnementale et climatique une composante essentielle des programmes scolaires dans tous les systèmes éducatifs. La Déclaration présente une série de politiques visant à transformer l'apprentissage qui englobent l'enseignement, l'apprentissage, la formation professionnelle et la participation citoyenne. Elle

souligne aussi la nécessité de mettre en œuvre l'EDD en insistant sur les compétences cognitives, l'apprentissage social et émotionnel, les compétences de collaboration, la résolution de problèmes et le renforcement de la résilience.

22. Le Réseau mondial de l'EDD pour 2030 a été créé en 2022 dans le but de mobiliser un large éventail de parties prenantes de l'éducation et du développement durable, notamment des organismes publics, des organisations de la société civile, des éducateurs et éducatrices, des jeunes, des établissements de recherche, des partenaires de l'ONU, des communautés de développement international et des entreprises, l'objectif étant de faciliter la coopération et les partenariats. Ce réseau sert de plateforme pour l'échange de connaissances, la collaboration, l'apprentissage par les pairs, les activités de sensibilisation, le suivi et l'évaluation.

23. À ce jour, plus de 100 États membres de l'UNESCO et partenaires internationaux ont rejoint le groupe central du Réseau, tandis que, dans l'ensemble, plus de 4 000 parties prenantes dans le monde ont interagi avec ce dernier, qui a été lancé officiellement en octobre 2022 lors d'un webinaire et d'un atelier en ligne. Dans le cadre de la série de webinaires d'apprentissage, qui continue de s'organiser à l'échelle mondiale en 2023, des activités concrètes et pratiques ont été organisées en matière d'EDD. Elles s'articulent autour des cinq domaines d'action prioritaires décrits dans la publication intitulée « L'éducation au développement durable : feuille de route », à savoir : des politiques à l'appui de l'EDD ; transformer les environnements d'apprentissage ; renforcer les capacités des éducateurs ; autonomiser et mobiliser les jeunes ; accélérer l'action à l'échelle locale.

24. Des réunions et des webinaires sont également organisés au niveau régional, l'idée étant de soutenir les États membres dans l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives nationales au titre du cadre « L'EDD pour 2030 » et de renforcer le partenariat et la collaboration au sein du Réseau. Les résultats de ces manifestations régionales serviront de base à l'organisation, avec le soutien du Japon, d'une réunion mondiale qui se tiendra à Tokyo en décembre 2023 et dont l'objectif sera de consolider davantage le Réseau et d'échanger de bonnes pratiques en matière de mise en œuvre du cadre.

25. Depuis le début de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014) et pour donner suite au Programme d'action global pour l'éducation en vue du développement durable (2015-2019), l'UNESCO a organisé plusieurs manifestations lors desquelles les parties prenantes de l'éducation et d'autres acteurs ont eu l'occasion d'échanger des connaissances et de coopérer, ce qui a donné naissance à une large communauté de pratique consacrée à l'EDD, qui reste en contact grâce aux différents canaux de communication de l'UNESCO portant sur ce sujet, à savoir des pages Web, un bulletin d'information et un groupe LinkedIn, et aux publications et documents d'orientation en la matière.

26. Le Prix UNESCO-Japon d'éducation en vue du développement durable, créé en 2014, vise à récompenser les établissements et organisations qui ont mis sur pied des projets d'EDD remarquables et innovants qui donnent des résultats. Le prix a été renouvelé en novembre 2019 pour une période de six ans (2020-2025), suivant un cycle biennal. Il souligne le rôle stratégique de l'EDD, catalyseur essentiel des 17 objectifs de développement durable. L'édition 2021 du Prix était la première du nouveau cycle ; les lauréats en étaient World Vision Ghana (Ghana), le Centre de développement des médias de l'Université de Birzeit (Palestine) et l'école andine Kusi Kawsay (Pérou). Chacun a reçu un prix de 50 000 dollars à la cérémonie qui s'est déroulée le 19 novembre 2021, lors de la quarante et unième session de la Conférence générale de l'UNESCO. Une brochure et une vidéo sur les lauréats de 2021 ont été publiées pour promouvoir le Prix. L'édition de 2023, pour laquelle l'appel à candidatures a été lancé en décembre 2022, se clôturera par une cérémonie

de remise des prix prévue en novembre 2023, lors de la quarante-deuxième session de la Conférence générale de l'UNESCO.

27. L'UNESCO a lancé la plateforme UNESCO Green Citizens en vue de soutenir et de mettre en valeur les projets citoyens locaux qui façonnent de nouvelles façons d'habiter le monde en harmonie avec la nature. Cette initiative offre des possibilités de nouer des partenariats et d'échanger de bonnes pratiques. L'UNESCO a recensé plus de 150 initiatives locales, menées dans 65 pays, qui se fondent sur des solutions conçues par les citoyens, sont innovantes, donnent des résultats et peuvent être reproduites. Ces initiatives couvrent cinq thèmes clés de la lutte contre les changements climatiques et de la préservation de l'environnement : la biodiversité, l'océan, l'EDD, les savoirs locaux et autochtones et l'hydrologie.

28. L'UNESCO a également lancé le programme Campus UNESCO pour aider les jeunes à mieux comprendre les grandes questions contemporaines et leur rôle de jeunes citoyens et citoyennes. Ces campus virtuels ont donné aux jeunes âgés de 14 à 18 ans, issus d'écoles du monde entier, une occasion unique d'échanger des points de vue avec des représentants de l'UNESCO et avec des experts sur des sujets mondiaux liés à la mission de l'Organisation, notamment des questions liées à l'environnement et à la durabilité. Une bibliothèque de ressources, qui comprend notamment des vidéos et publications, permet aux participants d'approfondir leurs connaissances sur les questions abordées.

## **B. Mise en œuvre du cadre « L'EDD pour 2030 » : initiatives nationales**

29. À l'occasion du lancement de la feuille de route relative au cadre « L'EDD pour 2030 », afin de créer une dynamique propice à la mise en œuvre de ce cadre et de ses cinq domaines d'action prioritaires, l'UNESCO a encouragé les États Membres à élaborer et à mettre en œuvre des initiatives nationales visant à intégrer l'EDD dans les efforts qu'ils déploient pour faire progresser le développement durable dans et par l'éducation.

30. Un modèle d'initiative nationale a été conçu et diffusé pour faciliter l'auto-évaluation des réalisations et le recensement des possibilités de transposition à une plus grande échelle.

31. L'UNESCO recommande que les ministères de l'éducation prennent les rôles de ces initiatives nationales multipartites, en coordination avec d'autres ministères concernés tels que les ministères de l'environnement. L'Organisation recommande également aux pays d'intégrer leur initiative nationale dans les cadres nationaux relatifs aux objectifs de développement durable déjà en place, en particulier concernant l'objectif 4, mais aussi les objectifs 12 et 13, entre autres, afin qu'une action cohérente soit mise en place au niveau national pour souligner l'importance de l'EDD en tant que stratégie de transformation de l'éducation. Les initiatives nationales peuvent être liées aux réformes du secteur de l'éducation qui sont prévues ou en cours, notamment la révision des programmes scolaires et de la politique de formation du personnel enseignant.

32. Actuellement, 86 pays ont manifesté leur intérêt s'agissant des initiatives nationales ; 31 d'entre eux ont soumis un premier projet et sept d'entre eux ont finalisé et lancé avec succès leur initiative nationale, à savoir l'Espagne, Haïti, l'Irlande, la Mongolie, la République démocratique populaire lao, la République de Corée et Saint-Kitts-et-Nevis.

33. L'initiative nationale de la Mongolie en matière d'EDD, par exemple, qui s'appuie sur la politique nationale, vise à intégrer plus largement l'EDD dans le

programme scolaire national afin de soutenir le développement des connaissances, des compétences et des attitudes des élèves, de transformer l'apprentissage et l'éducation en suivant une approche globale au sein des établissements scolaires et de faire de l'EDD une réalité. À Saint-Kitts-et-Nevis, ce n'est pas encore chose faite, mais une initiative nationale vise à intégrer pleinement l'EDD dans le programme scolaire et dans la stratégie d'éducation nationale au cours des prochaines années, en s'appuyant sur les cinq domaines d'action prioritaires établis dans la feuille de route relative au cadre « L'EDD pour 2030 ». Cette initiative concernera l'enseignement formel et non formel ainsi que les activités scolaires et extrascolaires et visera à accroître l'engagement multipartite en faveur du cadre « L'EDD pour 2030 ».

34. Une cinquantaine d'initiatives nationales devraient être lancées d'ici à la fin de 2023, à mesure que d'autres pays progresseront dans la préparation et le développement de leur stratégie.

### **C. Renforcement des capacités du personnel enseignant en matière d'EDD**

35. Le personnel enseignant a le pouvoir d'aider les apprenants à développer les connaissances, les compétences, les valeurs et les comportements qui sont nécessaires pour faire face aux difficultés mondiales et contribuer à façonner un avenir plus durable. Cependant, selon une enquête mondiale menée par l'UNESCO et l'Internationale de l'éducation auprès de 58 000 enseignants, si nombre d'entre eux sont motivés, un quart ne se sentent toujours pas prêts à enseigner les thèmes liés à l'EDD.

36. Sortie en novembre 2021, la publication intitulée « Le personnel enseignant a la parole : motivation, compétences et opportunités pour enseigner l'éducation au développement durable et à la citoyenneté mondiale » présente les données de l'enquête mondiale et met en lumière les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 4.7 associée aux objectifs de développement durable du point de vue de l'un de ses acteurs clés : le personnel enseignant lui-même. Moins de 40 % du personnel enseignant interrogé se sent capable d'enseigner la gravité des changements climatiques, même si 95 % estiment qu'il est important ou très important de dispenser un enseignement à ce sujet. Le personnel enseignant se sent plus confiant pour enseigner les compétences cognitives, et moins confiant et informé lorsqu'il est question de l'apprentissage comportemental et socio-émotionnel, en particulier dans le domaine de l'EDD. Il a besoin d'un soutien accru de la part des écoles, des établissements de formation, des communautés et des pouvoirs publics à tous les niveaux s'il veut réussir à susciter chez les apprenants les comportements qu'il faut pour adopter des modes de vie durables pour la planète.

37. Pour aider le personnel enseignant à intégrer efficacement l'EDD dans ses cours, la publication contient les recommandations suivantes à l'intention des responsables de la prise de décisions, de la planification de l'éducation, de la conception des programmes scolaires et de la formation du personnel enseignant, ainsi que du personnel enseignant, de la direction des établissements, des communautés et des autres parties prenantes :

- considérer l'EDD comme une composante essentielle d'un enseignement de qualité, en l'intégrant à ce titre dans les programmes d'études ;
- prioriser l'EDD afin de garantir que des investissements adéquats soient réalisés pour aider le personnel enseignant à enseigner sur ce sujet ;
- fournir du matériel d'enseignement et d'apprentissage de qualité et pertinent pour l'EDD ;

- assurer un développement professionnel de qualité et une formation du personnel enseignant pour enseigner l'EDD, notamment en lui donnant une formation et des outils qui l'aideront à évaluer les élèves sur l'EDD ;
- donner la parole au personnel enseignant, notamment par l'intermédiaire de ses représentantes et représentants élus, dans la définition des politiques, des programmes et des méthodes d'évaluation de l'EDD, et soutenir le leadership et l'autonomie du personnel enseignant ;
- créer un environnement scolaire propice à l'enseignement de l'EDD, en assurant la participation active des étudiantes et étudiants à la détermination des politiques et pratiques en la matière ;
- favoriser des collaborations plus larges avec les institutions universitaires concernant l'EDD.

38. Les résultats de l'enquête ont été présentés, en même temps que la publication, lors du cinquième Forum de l'UNESCO sur l'éducation transformative pour le développement durable, la citoyenneté mondiale, la santé et le bien-être, qui s'est tenu virtuellement en République de Corée en novembre 2021 et dont les sessions étaient axées sur la mise en œuvre du changement dans les systèmes éducatifs, l'objectif étant que les apprenants puissent transformer leur propre vie et leur société. Le personnel enseignant a été encouragé à transformer son mode d'enseignement, par exemple, en veillant à ce que le programme scolaire, la pédagogie, le matériel d'apprentissage, les écoles et les environnements d'apprentissage soient adaptés aux contextes politique, économique et culturel.

39. Des enseignants du monde entier ont également fait part de leurs idées sur l'enseignement au service de l'autonomisation climatique dans le cadre de l'initiative conjointe intitulée Enseigner pour l'action climatique que l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'UNESCO et l'Internationale de l'éducation ont menée de juillet à décembre 2021 en vue de recueillir le point de vue professionnel du personnel enseignant sur les éléments qui font la différence dans la pratique pour amener les élèves à agir et à prendre des initiatives dans le cadre des questions climatiques. Au total, quelque 850 membres du personnel enseignant ont activement contribué à cette initiative, qui a enregistré plus de 6 500 visites dans 157 pays. Ils ont également pris part à cinq conversations mondiales avec des pairs, des formateurs du personnel enseignant, des responsables d'établissement scolaire, des organisations et des spécialistes du climat, notamment lors d'une manifestation qui s'est déroulée pendant la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en vue de discuter des idées préliminaires qui ressortaient de l'initiative et des orientations futures pour les systèmes éducatifs.

40. Dans le cadre de l'initiative Sustainability Starts with Teachers (la durabilité, ça commence avec le personnel enseignant), soutenue par la Suède, des formateurs du personnel enseignant des secteurs de l'éducation et de la protection de la petite enfance, de l'enseignement primaire et secondaire, et de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels de 11 pays ont participé à des programmes de renforcement des capacités utilisant une approche globale au sein des établissements scolaires, dans le cadre de laquelle l'ensemble de la communauté et des installations scolaires jouent un rôle dans les pratiques de développement durable.

41. Les jeunes s'engagent de plus en plus en faveur de l'environnement et expriment leurs craintes pour l'avenir, et le personnel enseignant est en première ligne pour les accompagner dans leurs réflexions. Afin de remédier aux inégalités d'accès aux ressources sur le sujet, l'UNESCO a organisé pour la première fois au début du mois d'avril 2023 une master class destinée au personnel enseignant portant sur la question

capitale suivante : comment éduquer à l'environnement? Cette master class en ligne a donné l'occasion à 250 membres du personnel enseignant et à cinq spécialistes en la matière de dialoguer sur la question. La discussion se poursuivra dans les salles de classe grâce aux ressources pédagogiques partagées lors de cette manifestation.

#### **D. Analyses des préoccupations et des engagements des jeunes**

42. Ces dernières années, les jeunes se font de plus en plus entendre et sont de plus en plus actifs : ils exigent des changements décisifs, forment des mouvements sociaux ou y adhèrent, et demandent aux dirigeants de rendre des comptes sur les changements climatiques. Dans le manifeste « Youth4Climate: Driving Ambition », publié lors du sommet qui s'est tenu à Milan (Italie) en 2021, les jeunes ont demandé aux gouvernements de faire en sorte que les apprenants de tous âges bénéficient d'une éducation complète et universelle aux changements climatiques à tous les niveaux, qui intègre les savoirs locaux et autochtones ainsi que les questions de genre et favorise l'évolution des modes de vie tout en garantissant la neutralité et la résilience climatiques des établissements d'enseignement.

43. Au cours de l'été 2022, une enquête et cinq groupes de discussion ont été organisés à l'échelle mondiale pour recueillir les opinions, les données d'expérience et les souhaits des jeunes en matière d'éducation aux changements climatiques. Plus de 17 000 jeunes ont participé à cette consultation, qui a conduit à la présentation du document intitulé « Revendications des jeunes pour une éducation au changement climatique de qualité » à la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, lors d'une session ministérielle organisée par l'UNESCO, le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Ministère égyptien de l'éducation.

44. L'enquête mondiale a révélé l'insatisfaction des jeunes quant à la qualité de l'enseignement qu'ils reçoivent concernant les changements climatiques : un jeune interrogé sur cinq estime que les enseignements qu'il a reçus à l'école ne l'ont pas préparé à y faire face. En outre, l'enquête a révélé que 27 % des jeunes interrogés n'étaient pas en mesure d'expliquer ce que sont les changements climatiques, 41 % ne pouvaient en expliquer que les grandes lignes, et 2 % ne savaient rien à ce sujet. Les demandes des jeunes sont claires : aborder l'éducation aux changements climatiques dans le cadre des cours de science ne suffit plus.

45. Les jeunes exigent des méthodes d'apprentissage centrées sur les apprenants et fondées sur l'expérience et la réflexion qui rendent l'éducation aux changements climatiques plus divertissante et plus pragmatique. Ils estiment que l'éducation devrait les aider à prendre des mesures en faveur de l'environnement et du climat, à comprendre comment les activités humaines influent sur l'environnement et provoquent des changements climatiques, à apporter des changements positifs dans la société et à revenir à une perception de l'être humain comme partie intégrante de la nature.

46. La mobilisation des jeunes était au cœur du Sommet sur la transformation de l'éducation. La Déclaration de la jeunesse sur la transformation de l'éducation qui en a résulté, adoptée en 2022, a mis clairement en évidence le sentiment collectif d'urgence que ressentent les jeunes face à la crise mondiale de l'éducation et aux autres problématiques mondiales simultanées et interconnectées. En particulier, les jeunes y ont demandé aux décideurs « d'investir dans l'éducation au développement durable dans l'ensemble des programmes scolaires et, notamment, dans l'éducation au changement climatique afin de développer les compétences et les connaissances nécessaires pour renforcer la résilience, atténuer les impacts de la crise climatique et

garantir la justice climatique, et enfin d'investir dans des systèmes d'alerte précoce et des infrastructures résilientes pour assurer la sûreté, la sécurité et la continuité de l'éducation ». Le réseau SDG4Youth, chargé de faire avancer les demandes figurant dans la Déclaration, a défendu ce message capital dans diverses enceintes, notamment au Forum mondial « Les fabriques de la littératie des futurs » et au Forum de la jeunesse du Conseil économique et social, lors desquels des jeunes ont pu débattre avec des ministres. La Déclaration de la jeunesse sous-tend également l'Initiative mondiale pour la jeunesse, qui vise en partie à donner les moyens aux jeunes et aux élèves d'inciter les pouvoirs publics de leur pays à tenir compte des politiques qui cadrent avec la Déclaration et à les appliquer.

## **E. Suivi des progrès concernant la cible 4.7 associée aux objectifs de développement durable**

47. En tant que chef de file reconnu de l'EDD, et dans le contexte de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 4 relatif à l'éducation, l'UNESCO supervise le suivi des progrès accomplis dans la réalisation de la cible 4.7, tâche qui demeure difficile en raison de la nouvelle priorité accordée au contenu et à la mission de l'éducation, mais qui continue de progresser.

48. La cible 4.7 fait la promotion d'un enseignement de qualité, l'objectif étant que les élèves acquièrent les connaissances, les compétences et les attitudes voulues pour affronter les difficultés auxquelles doit faire face le monde actuel. Elle met l'accent sur les connaissances et les compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable.

49. Le rapport intitulé « État des lieux de l'éducation au développement durable et de l'éducation à la citoyenneté mondiale : résultats de la septième consultation sur l'application de la Recommandation de 1974 sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales » a été publié en avril 2022. Les réponses nationales à la consultation sont également la source des données relatives à l'indicateur 4.7.1 (ainsi qu'aux indicateurs 12.8.1 et 13.3.1) des objectifs de développement durable. Des données provenant de 69 pays ont été publiées en 2021 dans la Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable et servent de point de référence par rapport auquel mesurer les progrès accomplis en matière d'intégration de l'EDD.

50. En novembre 2021, les États membres de l'UNESCO ont décidé de réviser la Recommandation de 1974 en « tenant compte de l'évolution de la conjoncture mondiale et du contexte éducatif, en vue d'affirmer le rôle de l'éducation dans la promotion des droits de l'homme, des libertés fondamentales, de la paix mondiale, de la compréhension internationale et du développement durable ». Le projet révisé contient une nouvelle section sur le suivi et l'examen, sur la base des conseils de spécialistes du suivi et de l'évaluation consultés en mai 2022. La Recommandation de 1974 a été révisée sur la base d'un examen approfondi et d'un processus consultatif inclusif, transparent et participatif auquel ont pris part un large éventail de parties prenantes, de spécialistes et de partenaires du monde entier. Des experts techniques et juridiques nationaux désignés par les États membres ont examiné le texte lors de deux réunions du Comité spécial (du 30 mai au 2 juin et du 10 au 13 juillet 2023). Le projet final sera soumis pour adoption à la quarante-deuxième session de la Conférence générale de l'UNESCO en novembre 2023.

51. L'UNESCO a lancé une étude pour analyser ce qui est inclus dans les programmes scolaires de sciences et de sciences sociales concernant les changements climatiques et les questions environnementales au niveau de l'enseignement

secondaire dans le monde entier et recenser des exemples de bonnes pratiques. Les résultats seront publiés et présentés à la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en décembre 2023.

52. Les groupes de travail du Partenariat pour une éducation plus verte vont faire un état des lieux initial de l'éducation aux changements climatiques à l'échelle mondiale selon les quatre piliers d'action (des écoles vertes ; des programmes scolaires verts ; une formation des enseignants et des systèmes éducatifs verts ; des communautés vertes) sur la base de données et d'éléments probants recueillis auprès de membres du Partenariat. Cet état des lieux initial devrait être présenté à la première réunion annuelle du Partenariat pour une éducation plus verte, qui se tiendra à la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en tant que document final commun.

## **F. Coopération à l'échelle du système des Nations Unies et partenariats mondiaux**

53. La coopération interinstitutions mise en place dans le système des Nations Unies pour se servir de l'EDD comme moyen de faire face aux difficultés mondiales en matière de durabilité a été renforcée par divers mécanismes de coordination consacrés à des questions bien précises, tels que le Partenariat d'apprentissage Unité d'action des Nations Unies en matière de changements climatiques, l'Alliance des Nations Unies en faveur de l'Action pour l'autonomisation climatique, l'Alliance mondiale pour la réduction des risques de catastrophe et la résilience dans le secteur de l'éducation, l'Alliance mondiale jeunesse et Nations Unies et le réseau One Planet du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables.

54. Le « Cadre global de sécurité scolaire 2022-2030 pour les droits et la résilience de l'enfant dans le secteur de l'éducation », mis au point par les membres de l'Alliance mondiale pour la réduction des risques de catastrophe et la résilience dans le secteur de l'éducation, a été lancé à la mi-septembre 2022. Il donne aux pays l'occasion de renouveler leurs engagements en faveur de la réduction des risques de catastrophe et de la résilience dans le secteur de l'éducation ainsi que de tirer des enseignements des meilleures pratiques appliquées dans d'autres régions et de les reproduire. Il se fonde sur une approche « tous risques » qui tient compte de l'ensemble des dangers et des risques qui planent sur les systèmes éducatifs, qu'il s'agisse des risques naturels, des changements climatiques, des risques biologiques et des risques pour la santé [en réaction à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19)], des conflits et de la violence, ou encore d'autres dangers quotidiens. Le Cadre global de sécurité scolaire est conforme aux objectifs de développement durable et à d'autres cadres mondiaux relatifs aux droits de l'enfant et à la protection de l'enfance.

55. La coopération interinstitutions sur l'éducation verte a été facilitée par la collaboration établie à l'occasion du Sommet sur la transformation de l'éducation et par le lancement du Partenariat pour une éducation plus verte. Actuellement, huit entités des Nations Unies, à savoir l'OIT, le PNUE, le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, l'UNICEF, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, l'Université des Nations Unies, le Programme alimentaire mondial et l'UNESCO, sont membres du Partenariat et collaborent quotidiennement sur les quatre piliers. Cette coopération a ouvert la voie à une collaboration plus étroite entre les différents ministères responsables d'autres

domaines que l'éducation, ce qui est primordial pour que l'EDD soit mise en œuvre de manière efficace.

56. En outre, l'UNESCO collabore étroitement avec le Réseau des solutions pour le développement durable, le Ban Ki-moon Centre for Global Citizens et le Centre pour le développement durable dans le cadre de son patronage de la Mission 4.7. Cette initiative multipartenaires vise à transformer l'éducation en accélérant la réalisation de la cible 4.7 associée aux objectifs de développement durable grâce à la promotion de l'EDD dans le programme mondial. En septembre 2022, la Mission 4.7 a organisé un débat ministériel en marge du Sommet sur la transformation de l'éducation pour mettre en lumière le travail et l'engagement des pays en faveur de la réalisation de la cible 4.7.

#### **IV. L'EDD face aux crises qui touchent le climat et la biodiversité**

57. La crise planétaire associée aux changements climatiques, à la perte de biodiversité et à la pollution menace la survie même des êtres humains. Dans un monde de plus en plus complexe et interconnecté, sur lequel pèse une menace réelle et existentielle aussi lourde que les changements climatiques, on demande de plus en plus que l'éducation permette aux gens de devenir des agents du changement en acquérant les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes nécessaires à la transition verte des sociétés, comme le prévoit la cible 4.7 associée aux objectifs de développement durable et, d'ailleurs, le Programme 2030 dans son ensemble.

58. Dans son rapport de synthèse de 2023 sur les changements climatiques, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a indiqué que nous disposons d'un laps de temps très court pour modifier la trajectoire des changements climatiques et que, pour ce faire, il fallait sérieusement adapter nos modèles et modes de vie, les valeurs prônées dans diverses cultures et nos relations les uns avec les autres, avec les autres êtres vivants et avec la nature. Dans le prolongement de la Déclaration de Berlin sur l'éducation au développement durable, l'UNESCO a demandé que l'action environnementale et climatique soit l'une des composantes principales des programmes scolaires dans tous les systèmes éducatifs d'ici à 2025 et que l'EDD soit intégrée tout au long du cycle d'apprentissage dans tous les pays d'ici à 2030.

59. Cependant, les conclusions du récent rapport de l'UNESCO intitulé « Getting every school climate-ready: how countries are integrating climate change issues in education » (Sensibiliser toutes les écoles aux changements climatiques : comment les pays intègrent-ils les questions liées aux changements climatiques dans l'éducation ?) montrent que les programmes scolaires nationaux de près de la moitié des 100 pays visés par le rapport ne mentionnent pas les changements climatiques et que ceux d'un quart seulement mentionnent la biodiversité. Si 95 % des membres du personnel enseignant du primaire et du secondaire interrogés estiment qu'il importe de prodiguer un enseignement aux changements climatiques, moins de 30 % d'entre eux se sentent prêts à le faire dans leur contexte local. Selon le rapport de l'UNESCO de 2021 intitulé « Apprendre pour la planète : une étude mondiale de l'intégration des questions environnementales dans l'éducation », plus d'un tiers des personnes ayant répondu à l'enquête ont indiqué qu'aucun contenu lié à l'environnement n'était inclus dans leurs programmes de formation du personnel enseignant.

## A. La lutte contre les changements climatiques

60. Il existe, depuis plus de 10 ans, une collaboration fructueuse et active avec le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui vise à soutenir les pays dans le domaine de l'éducation aux changements climatiques. À la suite du lancement du guide intitulé « Intégrer l'action pour l'autonomisation climatique aux contributions déterminées au niveau national : petit guide à l'intention des pays », l'UNESCO et le secrétariat de la Convention-cadre ont apporté leur soutien aux États Membres pour les aider à inclure des engagements forts en matière d'éducation dans leurs contributions déterminées au niveau national. L'UNESCO a également participé à une série de dialogues sur l'Action pour l'autonomisation climatique organisés par le secrétariat de la Convention-cadre et a contribué à mettre en avant le rôle de l'éducation dans le cadre de diverses manifestations tenues lors des sessions de la Conférence des Parties. L'UNESCO et le secrétariat de la Convention-cadre œuvrent aussi en étroite collaboration à la mobilisation de différentes parties prenantes et différents secteurs pour les inciter à contribuer au programme de l'Action pour l'autonomisation climatique.

61. Grâce à un partenariat noué entre l'UNESCO et le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, huit webinaires mensuels sur l'éducation aux changements climatiques pour la transformation sociale ont été organisés entre avril et novembre 2022, dans le cadre de la série thématique « En route vers la COP27 ». L'objectif était de rassembler les principales parties prenantes de l'éducation et du développement durable dans le but de sensibiliser le public aux questions d'éducation aux changements climatiques. La première saison, qui avait pour thème la prise en compte de la dimension verte dans toutes les politiques d'éducation et tous les programmes scolaires, a rassemblé 15 000 personnes originaires de 184 pays, dont des responsables politiques, des praticiens, des éducateurs, des jeunes, des universitaires et des représentants d'organisations de la société civile. La série de webinaires a conduit à un débat entre spécialistes sur l'éducation aux changements climatiques pour la transformation sociale, dans le cadre de la série thématique « En route vers la COP28 » organisée par l'UNESCO, le Bureau de la Coordinatrice résidente aux Émirats arabes unis et le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le débat s'est déroulé au pavillon des Émirats arabes unis à l'occasion de la Journée de l'Action pour l'autonomisation climatique, lors de la vingt-septième session de la Conférence des Parties. Il avait pour thème les écoles vertes, l'un des quatre piliers d'action du Partenariat pour une éducation plus verte et sujet principal de la deuxième série de webinaires, prévue de mai à décembre 2023 dans la perspective de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties.

62. Dans le cadre de la collaboration nouée entre l'UNESCO et le PNUE, une étude, menée en 2021, présente certaines pratiques prometteuses et innovantes que les pays mettent en œuvre pour renforcer l'EDD grâce à la collaboration entre leurs différents ministères. Ces pratiques vont des plateformes solides de collaboration (réseaux, commissions et groupes de travail, par exemple), qui aident à définir clairement les modalités de collaboration et de mise en œuvre, aux programmes coordonnés d'intégration de l'EDD dans les programmes scolaires ou encore aux projets pilotes spécifiques visant à introduire des initiatives d'EDD, en passant par le développement des ressources institutionnelles et humaines (formation du personnel enseignant ou amélioration de l'infrastructure scolaire, par exemple). Ces bonnes pratiques de collaboration entre les ministères responsables de l'éducation, de l'environnement et d'autres questions liées au développement durable pourraient en inciter d'autres à

placer, à l'avenir, les changements climatiques au cœur du contenu pédagogique et de la pratique.

63. À la première session interministérielle sur l'éducation, organisée par les Gouvernements de l'Italie et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en partenariat avec l'UNESCO dans le cadre de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties, qui s'est tenue à Glasgow (Écosse), 27 pays se sont engagés à accélérer les efforts faits pour intégrer l'éducation aux changements climatiques dans les systèmes éducatifs grâce à une collaboration intersectorielle. À la vingt-septième session de la Conférence des Parties, qui s'est tenue à Charm el-Cheikh (Égypte), l'UNESCO a organisé une session ministérielle sur l'éducation aux changements climatiques, au cours de laquelle des représentants de la jeunesse et des ministres de l'environnement ont abordé les besoins et les demandes des jeunes en matière d'éducation de qualité dans ce domaine.

64. Forte de ces enseignements, l'UNESCO s'est lancée dans l'élaboration, en collaboration avec les jeunes, de lignes directrices pour des programmes scolaires verts, qui seront présentées à la vingt-huitième session de la Conférence des Parties. En parallèle, l'Organisation lance un projet visant à établir sa propre série de normes de qualité sur les écoles vertes pour des approches globales de l'EDD au sein des établissements scolaires, qui aidera les États Membres à sensibiliser toutes les écoles aux changements climatiques pour qu'elles soient prêtes d'ici à 2030. Un état des lieux a été lancé afin de recenser les institutions qui disposent de programmes d'accréditation scolaire « école verte » et de les inviter à participer à l'élaboration des normes de qualité sur les écoles vertes, qui seront présentées pour consultation à la vingt-huitième session de la Conférence des Parties et publiées en juin 2024.

65. Les demandes des jeunes font écho à l'appel lancé par l'UNESCO en vue de promouvoir et d'intégrer l'approche globale au sein des établissements scolaires pour transformer l'éducation :

- en enseignant les changements climatiques sous leurs divers aspects dans toutes les matières, selon une approche interdisciplinaire, afin d'en étudier la complexité et les interconnexions ;
- en intégrant des aspects de l'apprentissage social et émotionnel dans l'apprentissage relatif aux changements climatiques afin d'aborder l'anxiété climatique. Selon le document intitulé « Revendications des jeunes pour une éducation au changement climatique de qualité », seuls 13 % des sondés ont dit pouvoir écrire sur leurs émotions liées aux changements climatiques à l'école ;
- en donnant plus de place aux jeunes dans la prise de décisions relatives à l'action climatique à l'école. Selon l'enquête, 53 % des efforts fournis dans les écoles pour lutter contre les changements climatiques sont l'affaire des adultes. Les jeunes doivent être mieux représentés dans les organes de gouvernance responsables des initiatives de développement durable ;
- en proposant des méthodes d'apprentissage davantage centrées sur les apprenants et fondées sur l'expérience afin de rendre l'éducation aux changements climatiques plus divertissante et plus pragmatique, 64 % des jeunes interrogés ayant déclaré acquérir des connaissances sur les changements climatiques de manière passive.

66. Les conclusions susmentionnées viennent appuyer la Déclaration de Berlin sur l'éducation au développement durable adoptée en 2021, dans laquelle les participants à la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable se sont engagés à veiller à ce que l'action environnementale et climatique soit une composante principale des programmes scolaires dans les systèmes éducatifs à

tous les niveaux, ainsi que la Déclaration de la jeunesse sur la transformation de l'éducation, dans laquelle les jeunes ont demandé aux décideurs « d'investir dans l'éducation au développement durable dans l'ensemble des programmes scolaires et, notamment, dans l'éducation aux changements climatiques afin de développer les compétences et les connaissances nécessaires pour renforcer la résilience, atténuer les impacts de la crise climatique et garantir la justice climatique ».

## **B. La lutte contre la perte de biodiversité**

67. La protection de la biodiversité et les sciences océaniques sont au cœur de l'ambition qu'a l'UNESCO de reconstruire la relation qu'entretient l'humanité avec la nature et les êtres vivants. La stratégie intersectorielle de l'Organisation pour la biodiversité repose sur trois piliers : rétablir la relation entre l'être humain et la nature et régénérer les écosystèmes, préserver l'harmonie de nos écosystèmes et amplifier le pouvoir des jeunes. L'éducation et la sensibilisation du public à la biodiversité et au développement durable faisant partie de sa mission pluridisciplinaire, l'UNESCO met l'accent sur les liens qui existent entre la diversité culturelle et la biodiversité ainsi qu'entre les aspects sociétaux et les questions éthiques.

68. L'éducation est essentielle à l'utilisation durable et équitable de la biodiversité et à sa conservation. Elle est également essentielle pour veiller à ce que la biodiversité soit systématiquement prise en considération. L'érosion des savoirs locaux et autochtones et le déclin associé de l'utilisation traditionnelle et durable des terres menacent la biodiversité et les services écosystémiques, ainsi que les contributions des communautés à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 4. Il est donc essentiel d'intégrer la biodiversité dans les programmes d'éducation et d'apprentissage.

69. L'UNESCO soutient activement l'éducation à la biodiversité, notamment en privilégiant les domaines d'action prioritaires du cadre « L'EDD pour 2030 » relatifs à la jeunesse et en encourageant la mise en place de solutions durables au niveau local. L'Organisation a lancé des activités de renforcement de l'éducation et de l'apprentissage portant sur la biodiversité, notamment en ce qui concerne la formation du personnel enseignant et la mise au point de matériel pédagogique sur les réserves de biosphère, les sites du patrimoine mondial et les géoparcs mondiaux UNESCO, avec la participation du Réseau des écoles associées de l'UNESCO et des chaires UNESCO. Ces activités ont concouru à améliorer l'offre éducative et à faire connaître plus largement les sites de l'UNESCO et ont contribué à l'intégration des questions relatives à la biodiversité et à la diversité culturelle dans les programmes d'éducation et d'apprentissage. Un certain nombre d'activités ont également contribué à la réflexion sur le rôle de la biodiversité dans la consommation et les modes de vie durables, en particulier dans le cadre du programme Modes de vie durables et éducation du réseau One Planet.

70. La Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable comportent toutes deux de fortes composantes éducatives. L'éducation est essentielle pour promouvoir un changement de comportement, favoriser des approches plus durables et donner à une génération de défenseurs de la restauration et de l'océan les moyens d'agir. Elle est le principal agent de transformation vers le développement durable, en ce qu'elle permet aux gens de concrétiser leur conception de la société.

71. Dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, une mission a récemment été lancée sur le thème de l'éducation, donnant aux partenaires l'occasion de se réunir et de proposer des mesures visant à

orienter l'éducation vers la restauration des écosystèmes. L'UNESCO codirige, avec la Fondation pour l'éducation à l'environnement et l'Association nord-américaine pour l'éducation à l'environnement, l'une de ces missions, dont le but est d'intégrer la restauration des écosystèmes dans les systèmes d'éducation formelle et non formelle à l'échelle mondiale d'ici à 2030. Cette mission vise à créer un cadre dynamique adaptable à de multiples contextes, illustrant ainsi comment l'éducation à la restauration des écosystèmes peut être intégrée dans divers contextes d'apprentissage tout au long de la vie.

72. Une autre mission d'éducation officiellement sélectionnée à ce titre à l'appui de la Décennie consiste à concevoir, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (l'organisme hôte de l'Alliance), l'UNESCO, l'Équipe spéciale de la jeunesse de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et le Forum mondial de l'alimentation, un insigne qui sera décerné par l'Alliance mondiale de la jeunesse et des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes. Résultat d'un processus itératif d'édition et de révision, les informations contenues dans cette ressource sont tirées de plusieurs publications des Nations Unies et intègrent des méthodes d'éducation à la restauration des écosystèmes. L'objectif du programme de l'insigne est de développer les connaissances et d'améliorer la sensibilisation à la nécessité de protéger et de restaurer les écosystèmes à l'échelle mondiale, d'encourager les changements de comportement et de développer chez les jeunes le sentiment qu'ils ont les moyens d'agir afin qu'ils deviennent des leaders et des agents du changement au sein de leurs communautés.

73. Les enjeux liés à l'océan sont aussi inclus dans le cadre de l'UNESCO « L'EDD pour 2030 » et sa mise en œuvre, notamment en ce qui concerne la formation du personnel enseignant, les programmes scolaires et les environnements d'apprentissage, ainsi que l'éducation non formelle, l'accélération des solutions au niveau local, ou encore l'autonomisation des jeunes et des citoyens. L'UNESCO prépare toute une série de ressources pédagogiques qui soutiennent cette ambition et visent à faire avancer la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable. Par son initiative d'initiation à l'océan, la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO tient à créer une société sensibilisée à l'importance de l'océan et capable de prendre des décisions informées et responsables sur les ressources océaniques et la durabilité de l'océan. Pour ce faire, il faut que tout le monde acquière une meilleure compréhension de l'influence de l'océan sur les êtres humains et vice versa.

74. En coordination avec le secteur de l'éducation, la Commission océanographique intergouvernementale dirige la conception de solutions et de boîtes à outils à cet égard. Elle soutient les échanges entre divers réseaux nationaux et internationaux, notamment par l'intermédiaire d'un portail consacré à l'initiation à l'océan, qui fournit une riche collection de ressources. Afin de promouvoir l'inclusion de l'initiation à l'océan dans les cadres qui régissent les programmes scolaires et d'aider les éducateurs à intégrer les enjeux liés à l'océan dans leur enseignement, le guide intitulé « A new blue curriculum: a toolkit for policy-makers » (Un nouveau programme scolaire bleu : boîte à outils pour les responsables politiques), qui fournit une série d'outils et de matériel prêt à l'emploi, a été lancé à l'occasion de la Journée internationale de l'éducation de 2022.

75. La conservation de la biodiversité nécessite une approche globale universelle qui donne voix au chapitre à tout le monde. Au-delà du programme scolaire, l'apprentissage expérientiel, par exemple dans le cadre d'excursions scolaires ou d'activités de groupe extrascolaires, est également important pour inciter les jeunes à prendre soin de la nature et à adopter des attitudes positives à son égard. Ce type

d'apprentissage permet également d'établir un lien entre les contenus de différentes matières, et ce, en partenariat avec les communautés locales, le secteur privé et d'autres organisations, en vue d'aider les communautés à se reconnecter à leur environnement et de leur donner les moyens de le faire. L'avenir de la biodiversité dépendra donc de l'action collective mondiale d'une société éduquée, notamment des efforts de diffusion des savoirs locaux et autochtones en matière de biodiversité.

## V. Conclusions et recommandations

76. **L'éducation peut transformer la façon dont nous vivons toutes et tous dans le respect des limites de la planète, en tant que membres d'un écosystème partagé. L'EDD est une éthique du « prendre soin ». Elle vise à permettre aux apprenantes et apprenants d'acquérir les connaissances, les compétences et l'état d'esprit nécessaires pour agir en faveur de la planète en associant leurs intelligences cérébrale, manuelle et émotionnelle. Elle réoriente l'éducation pour donner aux élèves de tous âges les moyens d'agir en faveur de l'intégrité environnementale, de la viabilité économique, de la diversité culturelle et d'une société plus équitable. Mettant l'accent sur l'interdisciplinarité, l'EDD s'intéresse aux interconnexions qui existent entre les problématiques complexes auxquelles se heurte le monde contemporain en développant la pensée systémique.**

77. **Pour atteindre cet objectif, il faut changer de paradigme et privilégier un apprentissage plus collaboratif fondé sur les projets, une réflexion critique, ainsi que des partenariats non seulement avec la communauté scientifique, mais aussi avec les communautés locales et autochtones. Cela nécessite des programmes écologiques et interdisciplinaires, un personnel enseignant doté du savoir-faire nécessaire pour guider les élèves sur la voie de la sensibilisation et de l'action, et des établissements d'enseignement passant eux-mêmes « de la parole aux actes » en devenant des exemples de durabilité.**

78. **En définitive, une telle éducation est responsabilisante et porteuse de changements, car elle fournit la motivation et l'élan nécessaires pour transformer les sociétés. Elle nous permet de nous exprimer et de façonner les politiques, du niveau local au niveau mondial. Lorsque l'on se sent connecté à la nature, on agit. C'est pourquoi il faut promouvoir la coopération multipartite et interdisciplinaire entre les secteurs de l'éducation, de l'environnement et du développement durable.**

79. **Il est largement admis qu'il faut un engagement plus fort de la part des pouvoirs publics et des autres parties prenantes pour donner un rôle encore plus grand à l'éducation et à l'apprentissage dans la lutte contre les changements climatiques. Un tel engagement doit commencer par une volonté ferme d'inclure l'EDD dans les politiques pertinentes. Cela signifie également qu'il faut veiller à ce que les programmes scolaires et les écoles, ainsi que les environnements d'apprentissage formel et informel, cadrent avec les contextes et les besoins naturels, politiques, économiques et culturels d'un pays. Certains des obstacles encore à surmonter et certaines des occasions à saisir sont abordés ci-dessous.**

80. **Les acteurs internationaux et nationaux de l'éducation et de l'environnement doivent mieux collaborer pour renforcer la mise en œuvre du cadre « L'EDD pour 2030 » aux niveaux mondial, régional et national. Les partenariats et la mise en réseau sont essentiels pour rehausser les ambitions et promouvoir l'action grâce à des critères de référence, réglementations et politiques, programmes et manifestations adoptés ou organisés à l'échelle mondiale axés sur l'EDD et s'adressant à un large éventail de parties prenantes**

(organismes publics, organisations de la société civile, éducateurs, jeunes, établissements de recherche, partenaires des Nations Unies, communautés internationales du développement, secteur privé, etc.). En particulier, les ministères de l'éducation et de l'environnement peuvent et devraient travailler main dans la main pour stimuler l'EDD. De nombreux exemples à travers le monde montrent que l'on obtient de meilleurs résultats lorsque les ministères responsables de l'éducation, de l'environnement et du développement durable collaborent pour promouvoir des solutions éducatives aux problèmes clés qui existent en matière de durabilité, notamment les changements climatiques.

81. Les systèmes éducatifs doivent être transformés afin d'être en mesure d'affronter les difficultés liées aux changements climatiques, de s'y adapter et d'en atténuer les conséquences. Face à un pari d'une telle ampleur, la seule solution est de mettre en place une puissante alliance multipartite réunissant les pouvoirs publics, les communautés internationales du développement durable, de l'éducation et du climat – au sein du système des Nations Unies et en dehors –, le secteur privé, les partenaires sociaux, le milieu universitaire, la société civile et les jeunes. La transformation du secteur de l'éducation doit pouvoir s'appuyer sur un financement suffisant pour être mise en œuvre à grande échelle. Pour combler les lacunes, le secteur de l'éducation doit collaborer plus étroitement avec d'autres secteurs, tels que ceux de l'environnement, de l'énergie et de l'agriculture, afin d'obtenir non seulement des financements nationaux, mais aussi une aide publique au développement, qui viendront accroître l'investissement dans ce domaine.

82. Il faut donner aux membres du personnel enseignant les moyens de parler de durabilité, et ce, grâce à une formation adéquate. Le personnel enseignant est en première ligne pour veiller à ce que les apprenantes et apprenants de tous âges aient les connaissances, les compétences, les valeurs et l'esprit d'initiative qu'il faut pour agir face à la triple crise planétaire, à savoir les changements climatiques, la pollution et la perte de biodiversité. L'éducation aux changements climatiques et à la biodiversité devrait être intégrée à la formation initiale et continue du personnel enseignant dans toutes les matières et à tous les niveaux d'enseignement. Des connaissances, des méthodes pédagogiques efficaces et des outils devraient être fournis, l'idée étant d'encourager une approche globale de l'apprentissage et de l'action en matière d'environnement et de climat au sein des établissements scolaires.

83. Un véritable engagement des jeunes est essentiel si l'on veut renforcer et accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 en vue de construire un avenir meilleur pour toutes et tous. Faire participer les jeunes aux décisions qui les concernent n'est pas seulement une question de principe ; il est de notre devoir de donner voix au chapitre aux personnes dont l'avenir est en jeu. Les jeunes jouent un rôle majeur dans la définition des dimensions sociale, économique et environnementale du développement durable et dans la prise de mesures pour faire face aux problèmes de durabilité actuels et futurs. En tant que leaders de l'innovation et de la création de connaissances, les jeunes ont prouvé à maintes reprises à quel point ils sont essentiels au changement social, notamment grâce aux recherches et à l'action qu'ils mènent.

84. L'éducation aux changements climatiques devrait être intégrée à tous les niveaux et dans toutes les disciplines de l'apprentissage tout au long de la vie. Il ne faut pas la reléguer au second plan en la considérant comme un sujet qui sert à nous donner bonne conscience ; l'éducation aux changements climatiques doit être activement placée au cœur de l'enseignement et de l'apprentissage, en particulier dans les pays qui ont joué un rôle important dans la perpétuation des

modes de vie non durables pour la planète, afin que l'éducation puisse conduire à la transformation des sociétés dont nous avons urgemment besoin. La transition écologique des sociétés nécessite la contribution de tout le monde et ne peut se faire sans la participation de tous les secteurs de la société.

85. La crise du climat, de la biodiversité et de l'environnement met en péril ce sur quoi repose la survie de l'être humain et est le résultat d'actes humains destructeurs. L'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie sont essentiels pour conscientiser toute la planète. L'humanité doit rétablir un équilibre dans sa relation avec la nature en apprenant à vivre avec le monde au-delà de l'espèce humaine. De tels efforts nécessitent une éducation porteuse de changements qui sensibilise les apprenantes et apprenants dès le plus jeune âge à l'interdépendance qui existe entre l'humanité et la nature et les encourage à agir pour protéger l'écosystème. L'éducation peut permettre aux gens de devenir des agents du changement et d'acquérir les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes qui entraîneront une transition verte dans les sociétés. L'humanité doit apprendre à prendre soin d'elle-même, des autres espèces et de la planète.

---